



La Lettre

de Michèle Bonthoux

VOTRE MAIRE

Mainvilliers, ville durable

Madame, Monsieur,

Plus que jamais nous assistons en France aux effets du dérèglement du climat. Mainvilliers n'est pas épargnée par ce constat et la Ville a pour volonté d'adapter son territoire face au changement climatique, notamment avec la **mise en place de la végétalisation de la cour d'école Pierre de Coubertin**. Créer des îlots de fraîcheur en ville devient indispensable afin de baisser significativement la température. De même, la Ville est en train d'opérer un changement de ses luminaires fonctionnant au sodium par de nouveaux candélabres au LED, permettant de réduire de près de 65 % la facture d'électricité.

Comme nous nous y étions engagés, **le Pôle Petite Enfance sera opérationnel dès septembre 2023 !** Très attendue des professionnels et des familles, l'extension de la structure d'accueil permettra un accompagnement de qualité et réunira en un seul et même lieu la crèche familiale, le multi-accueil, la consultation PMI, le relais petite enfance, Roule Bonhomme et un espace parentalité avec les permanences des partenaires.

La dernière phase des travaux est en cours de réalisation. Elle concerne la peinture et la pose du revêtement de sol. Également, en extérieur, les travaux d'aménagement de la cour de récréation avancent à grand pas. L'enrobé a été appliqué, la clôture périphérique a été posée et les plantations sont en cours. Un revêtement souple est prévu dans la cour ainsi que des structures de jeux. La date prévisionnelle de fin de chantier est fixée à fin juin pour un déménagement durant l'été et une ouverture totale pour la rentrée.

Travaux de voirie, aménagement urbain, finalisation du pôle petite enfance, nous poursuivons en 2023 la même tendance que les années précédentes et **toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale**.

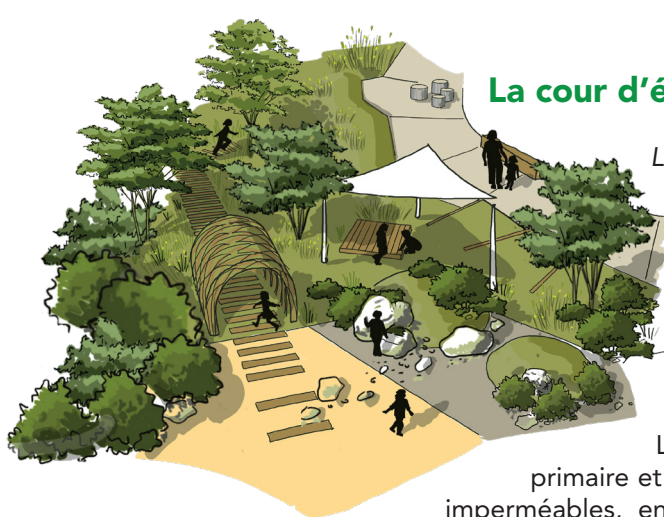
Quant à la révision du plan local d'urbanisme, je vous attends nombreux lors de la prochaine réunion publique du 22 mai en mairie à 18h30.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon entier et sincère dévouement.

Michèle BONTHOUX, votre Maire
Conseillère régionale.

Bien sincèrement,



La cour d'école de demain

La Ville de Mainvilliers souhaite engager une stratégie de résilience urbaine afin de faire face aux crises aiguës (canicules, inondations) qui menacent nos territoires et qui nous obligent à repenser l'aménagement urbain. A ce titre, **la Ville envisage une nouvelle conception des cours d'école Coubertin en un îlot de fraîcheur favorable à la santé et au lien social**, au cœur du quartier, en plein centre-ville de Mainvilliers.

Le projet consiste à transformer les cours de récréation du primaire et de la maternelle, qui sont pour plus de 70% en revêtements imperméables, en un espace à 73% de sols perméables répartis en terre végétale, en copeaux de bois pour zone amortissante et pour les espaces verts ainsi qu'un sol à sable drainant et du pavé enherbé et des gravillons roulés pour un total de plus de 1000 m² de surface perméable. **L'ensemble des matériaux choisis est d'origine naturelle** ou de réemploi et les enrobés utilisés qui couvrent la surface existante au sol du préau vitré sont de couleur claire qui permet également de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbaine.

Les nouvelles surfaces extérieures visent à augmenter significativement les aires perméables et les espaces verts qui favorisent l'infiltration des eaux pluviales vers le sol, ainsi que l'évapotranspiration (en présence de végétation) et le ralentissement de l'eau de ruissellement excédentaire.



Taux de fiscalité

Lors de sa séance du 4 avril dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux de fiscalité locale, à savoir 15.11 % de taxe d'habitation pour les résidences secondaires, 53.23 % de taxe foncière sur les propriétés bâties et 48.08 % de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Révision du PLU : les rencontres à venir

Une nouvelle réunion publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est organisée le **lundi 22 mai à 18h30 en salle d'honneur de la mairie**. Ce temps d'échange aura pour but de vous présenter les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que les futures grandes lignes de la réglementation du nouveau PLU.



Révision du
Plan Local d'Urbanisme

● RÉUNION PUBLIQUE
Lundi 22 mai 2023
à 18h30 en mairie

RÈGLEMENT DU PLU : PRÉSENTATION
DES NOUVELLES ORIENTATIONS



Un atelier participatif se tiendra le **lundi 5 juin à 18h en salle d'honneur de la mairie** pour enrichir les réflexions en cours sur 3 thématiques :

- La protection du patrimoine bâti car la municipalité souhaite préserver l'histoire architecturale
- Les règles de constructibilité pour réfléchir ensemble à ce qu'il sera possible de construire dans les différents secteurs
- Les règles environnementales pour préparer la ville au défi du réchauffement climatique

La participation se fait sur inscription dans une limite d'une dizaine de personnes par atelier. A cette fin, **nous vous remercions de vous rapprocher du service aménagement urbain au 02 37 18 56 80 ou mairie@ville-mainvilliers.fr, afin de vous inscrire préalablement à l'un des ateliers.**



Rénovation énergétique : consultation des clichés de thermographie

Une permanence de restitution des clichés de thermographie aérienne de la ville sera assurée le jeudi 25 mai de 9h à 12h30 à la Maison des Projets. Merci de vous inscrire auprès de Chartres Renov' Habitat au 02 37 23 40 00 ou par mail chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr .